



Probleme d assainissement et de reglementation

Par **jpgm**, le **07/05/2011** à **21:01**

Bonjour,

pendant la constrution le t rrassier a d truit des canalisation d 'assainissement en pvc qui arriverait du voisin apr s  examen du terrain plusieurs tuyaux du village passeraient dans le terrain pour finir se d vers  dans une petite riviere en contre bas.

sur mon acte notari  il y a : "sur les servitude : qu il n'a cr e ni laiss  acqu rir aucune autre servitude sur le BIEN vendu et qu' a sa connaissance il n'en existe aucune autre que celles eventuellement indiqu es au pr sent acte."

mr le maire pr texte qu il a lomptemps que ces tuyaux en pvc son la.je pense que les voisins et la commune doivent se raccorder en amont et en aval de mon terrain et nom sur, avec des regards au normes et non avec des raccords a ceil ouvert non conformes.que r pondre a mr le maire merci